

Kannadig Plouie

 www.mairie-plouye.bzh



Édition estivale 2025

Le Bulletin municipal

POUÏÉ

Magazine édité par la commune de Plouyé - Directeur de la publication : Grégory Le Guillou



**Un bel été
à Plouyé !**

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

- Survol de nos éoliennes.
Cliché offert par M. Christian Tonelli



- 003** Mot du Maire
- 004** Cérémonies 19 mars & 8 mai
- 005** Départ pour mutation
- 006** Création d'une M.A.M.
- 007** Subventions obtenues depuis 2020
- 008** Bibliothèque - atelier participatif
- 009** Repas des Aînés - 2 juillet 2025
- 010** C.C.A.S. - Café Ludique / Doyenne
- 011** École primaire
- 012** Amicale Laïque
- 013** T.T.A.L. Huelgoat - Plouyé
- 014** Dictée Plaisir / Consignes tri
- 015** Recette de cuisine
- 016** Jeux en breton



Retrouvez ci-dessus, le qr-code permettant d'accéder au site internet officiel de la commune



Vie communale

Le mot du maire.

Commémorations du 19 mars & 8 mai

Service technique - Mutation du personnel / Bruits propriétés privées

Création d'une M.A.M.

Subventions obtenues depuis 2020

Bibliothèque - Atelier participatif

C.C.A.S. & École & Associations

Repas des Aînés - 2 juillet 2025

Café Ludique & anniversaire de notre doyenne

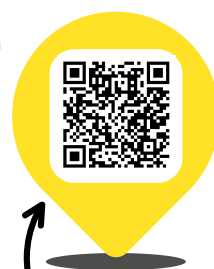
École primaire - retour sur l'année écoulée

Amicale Laïque / T.T.A.L. / Dictée Plaisir

Loisirs & infos pratiques

Recette de cuisine / Les tumulus à l'école

Jeux en breton



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

La loi contre toutes les fraudes aux aides publiques, votée le 30 juin 2025, comprend un volet sur le démarchage commercial par téléphone ou par voie électronique.

Elle prévoit une interdiction de principe du démarchage téléphonique dans tous les secteurs d'ici un an (août 2026). La période de transition doit permettre aux professionnels de revoir leurs méthodes de prospection téléphonique et de mettre en place les outils nécessaires au recueil du consentement.

Le démarchage par téléphone auprès d'un particulier, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, sera interdit si l'entreprise n'a pas obtenu au préalable son « consentement » (c'est-à-dire sa « volonté libre, spécifique, éclairée, univoque et révocable »). Il faudra avoir donné son accord explicite, que ce soit lors d'un achat, d'une visite en magasin ou via un formulaire. Le professionnel devra être en mesure d'apporter la preuve du consentement.

(Si vous souhaitez plus d'information sur le sujet, scannez le QR code ci-dessus.)

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

La vie de notre commune est toujours aussi riche et vous découvrirez au fil de ces pages, la diversité des activités assurées par les services communaux et les associations.

Je remercie les associations qui ont participé aux activités de la commune et qui nous ont fait parvenir leurs articles pour ce bulletin.

Côté travaux, la rénovation du château d'eau est terminée, une résine étanche a été posée à l'intérieur et un ravalement extérieur a aussi été réalisé.

Les travaux de la future M.A.M. dans les bâtiments Quéré, vont démarrer début septembre pour une livraison au printemps 2026, une portion de route en enrobée va aussi être faite entre le carrefour de Kervélen et la route départementale qui mène à Huelgoat.

Deux cessions de chantiers participatifs vont être proposées fin juillet à la bibliothèque. Elles seront prémices à d'autres rendez-vous consacrés à la restauration de la bibliothèque comme en témoigne l'article dédié dans ce bulletin.

Quoiqu'il en soit, la rentrée s'annonce chargée pour l'équipe municipale, de nouveaux projets nous attendent.

En vous laissant à votre lecture, je vous souhaite un bel été ensoleillé en espérant sans trop de chaleur et vous donne rendez-vous pour le traditionnel Pardon de Plouyé à la fin du mois d'août.

Grégory LE GUILLOU



Prévention canicule 2025

Soyez vigilant !

Cette année, l'épisode de vigilance canicule a commencé le 20 juin et a concerné 16 départements en vigilance orange dans 6 régions (Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes).

Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur... Les périodes de fortes chaleurs reviennent et peuvent avoir de graves effets sur la santé des personnes les plus vulnérables.

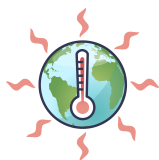
Le ministère de la Santé rappelle les gestes pour se protéger.

Un pic de chaleur est un épisode caractérisé par une chaleur intense, de courte durée (sur 1 à 2 jours) ou par des températures élevées qui perdurent dans le temps. Un épisode de canicule présente de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs.

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous et particulièrement pour les personnes les plus fragiles : les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques ou celles prenant certains médicaments et les personnes précaires.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

N'hésitez pas à prendre toutes les précautions avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils vous paraissent insignifiants !



Twitter Facebook LinkedIn @MinistSanté

Ministère des Solidarités et de la Santé

Pour déclencher une alerte canicule, **des seuils ont été établis en 2006 pour chaque département**, dans le cadre du Système d'alerte canicule et santé (Sacs) qui a été mis en place après la surmortalité constatée lors de la canicule de 2003.

Pour le Finistère, l'alerte canicule est déclenchée pour une température moyenne supérieure à 32 °C la journée et 19 °C la nuit, pendant une période de trois jours consécutifs. Ces seuils sont différents d'un département à un autre. Par exemple, dans les Côtes-d'Armor, l'alerte canicule est donnée à partir de 31 °C la journée et 18 °C la nuit.

Retour commémorations du 19 mars et du 8 mai



La commémoration du **19 mars** rend hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et souligne l'importance du devoir de mémoire.

Le **19 mars 1962** est la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu définitif entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

Cet accord met fin à l'affrontement armé entamé le **1^{er} novembre 1954**, date considérée comme le début de la guerre d'Algérie. Ce cessez-le-feu met un terme aux « opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien » mais pas définitivement aux violences.

« J'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de capitulation de l'Allemagne ». C'est par ces mots que le Général de Lattre, commandant la première armée Française, annonce à ses troupes cette « victoire de mai, victoire radieuse de printemps », le **8 mai 1945** depuis Berlin.

En ce **8 mai 2025**, 80 ans après la capitulation du nazisme, notre devoir de mémoire doit devenir un devoir d'action. L'héritage de celles et ceux qui ont résisté, combattu, souffert, nous oblige. Leur courage nous a légué plus qu'une victoire : une exigence.



**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

www.defense.gouv.fr/jdc

**DÉFENSE
.GOUV.**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant son anniversaire. C'est une première étape avant la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.

Le recensement citoyen permet :

- la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) par le centre du service national,
- l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

En cas d'absence de recensement, il est impossible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

Tout jeune devenu Français de 16 à 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Comment se faire recenser ?

- À la mairie de votre domicile : à Plouyé, directement à l'accueil. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Pièces nécessaires pour le recensement :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport).
- Livret de famille.

Votre attestation de recensement :

À la suite du recensement en ligne, la Commune procèdera aux vérifications d'usage et vous délivrera gratuitement votre attestation de recensement. La Mairie ne délivre pas de duplicata de cette attestation.

Du changement au service technique

Départ pour mutation suivi d'une embauche en CDD



Une partie de l'équipe communale, élus et collègues, rassemblée autour de Florent

Monsieur Florent Le Dez était devenu un visage incontournable de notre commune. Il faisait partie de nos effectifs au sein du service technique communal depuis mars 2023. Pour des raisons de rapprochement familial il a décidé de demander sa mutation à notre plus grand regret.

Monsieur Rénauld Redon a été recruté en CDD pour lui succéder afin de répondre aux besoins du service, surtout en cette période estivale où il y a tant à faire au niveau de l'entretien de nos espaces verts et de la voirie. Monsieur Redon habite sur Plouyé depuis plus de trente ans et dispose de solides compétences techniques. Nous espérons que vous lui réserverez un bon accueil.

Bruits dans les propriétés privées

Rappel des horaires autorisés

De manière assez récurrente, vous interrogez nos services sur les horaires autorisés pour les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnière, perceuses (liste non limitative).

En effet; ces activités sont souvent source de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

De même, les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces locaux. Ainsi, appareils diffusant de la musique, appareils ménagers ou instruments de musique. Les voix ne doivent pas, par leur intensité, créer de la gêne pour le voisinage.

01	LES JOURS OUVRABLES	De 8h30 à 19h30
02	LES SAMEDIS	De 9h00 à 19h00
03	LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS	De 10h00 à 12h00

De même, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les précautions de nature à ne pas importuner le voisinage. À cette fin, l'emploi de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive doit, le cas échéant, être employé.

Création d'une M.A.M. (Maison d'Assistant(e.s) Maternel(le.s))

Début du chantier prévu au 1er septembre 2025



Monsieur le maire en présence de l'une des futures assistantes maternelles de cette M.A.M. ainsi que des représentants des entreprises retenues, tous réunis à l'occasion de la 1ère réunion de chantier du 17 juin 2025

Attribution des lots :



LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Lot 01 : TERRASSEMENT - VRD	CARHAISIENNE DE CONSTRUCTION	39 363,51 €
Lot 02 : DÉMOLITION – GROS-OEUVRE	CARHAISIENNE DE CONSTRUCTION	57 390,06 €
Lot 03 : CHARPENTE – OSSATURE BOIS	MCA	27 681,51 €
Lot 04 : COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ	LQEB	21 199,50 €
Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES	BOIS & TRADITION SARL QUEINNEC	7 244,36 €
Lot 06 : MENUISERIES INTERIEURES	FALHER	12 497,74 €
Lot 07 : CLOISONS SECHES - FAUX-PLAFONDS	LAPOUS	23 999,00 €
Lot 08 : REVETEMENTS DE SOLS	LE TEUFF	7 400,00 €
Lot 09 : PEINTURES	DISSERBO	12 000,00 €
Lot 10 : ÉLECTRICITÉ	ESB	12 475,70 €
Lot 11 : PLOMBERIE - VENTILATION	LE BIHAN	12 359,36 €
TOTAL		233 610,74 €

Le projet de M..A.M. (Maison des Assistant(e.s) Maternel(le.s)) se concrétise enfin sur Plouyé.

Cette opération avait été retardée ces derniers mois, notamment, en raison des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement Bayrou.

En effet, celles-ci ont un impact direct sur le financement des projets portés par nos petites collectivités.

Ce projet de M.A.M. a donné lieu à une consultation en procédure adaptée et à l'issue de celle-ci, le conseil municipal en séance du **10 mai 2025**, a approuvé l'attribution de **11 lots** tel que détaillé dans le tableau ci-contre.

La création d'une Maison d'Assistant(e.s) Maternel(le.s) s'avère être une réponse adaptée aux besoins des parents et des enfants de la Commune, des territoires des Monts d'Arrée et plus largement du centre Finistère.

Les familles de Plouyé et des environs font face à un manque d'offres de garde d'enfants répondant à leurs exigences en termes de qualité, de flexibilité et de proximité.

Actuellement, il n'y a plus de garde d'enfant sur la commune alors que par ailleurs l'école communale accueille 31 enfants. Les structures d'accueil existantes sur les territoires voisins ne parviennent pas à couvrir la demande croissante et diversifiée des familles, notamment en ce qui concerne l'accueil individualisé des jeunes enfants.

Le projet consiste à transformer la Maison Quéré située au centre du bourg en Maison d'assistantes maternelles pour l'accueil de 2 assistantes maternelles et de 8 enfants. Une partie de la Maison Quéré était jusqu'à présent louée à une entreprise pour y installer ses bureaux. L'autre partie n'est pas aménagée.

Enfin, cette opération bénéficie du soutien financier de la CAF, de la MSA et du Département.

Le projet de MAM à Plouyé vise à offrir une solution complète et personnalisée pour l'accueil du jeune enfant, en mettant l'accent sur les objectifs suivants :

Qualité de l'accueil : Assurer un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant pour les enfants accueillis, en respectant les normes réglementaires en vigueur et en favorisant le développement global de chaque enfant.

Accessibilité : Proposer des horaires souples et adaptés aux besoins des familles, facilitant ainsi la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Proximité : Implanter la MAM au cœur de la commune de Plouyé, afin de garantir une accessibilité géographique optimale pour les familles résidant sur le territoire.

Depuis 2020, 1,3 millions d'euros de subventions

Pour accompagner les investissements de la commune



- Transformation de l'ancienne école des filles en halle ouverte
- Création de la Maison d'Assistants Maternelles
- Rénovation thermique de l'école
- Rénovation thermique de l'école – phase 2 : toiture
- Interconnexion d'eau potable Plouyé Landeleau
- Travaux de voirie
- Réhabilitation du réservoir de Kermenguy
- Mobilier et matériel
- Rénovation des vestiaires du stade

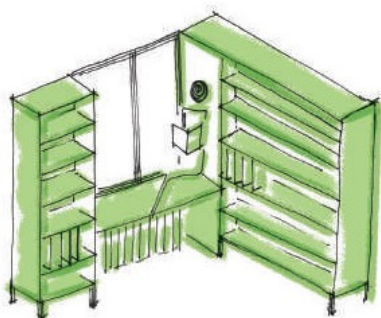
- 493 717,00 €
- 230 600,00 €
- 257 753,00 €
- 102 129,24 €
- 101 676,50 €
- 77 025,00 €
- 30 000,00 €
- 15 418,00 €
- 4 330,00 €

Du remue-ménage au remue-ménage



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT

***Tiers-lieu** : espace de convivialité bien équipé et ouvert à tout le monde où l'on peut apprendre, rêver, s'amuser, se former non seulement grâce aux documents habituels d'une bibliothèque, mais aussi grâce aux usagers et/ou à des animations diverses et variées.



Un grand merci, avant tout, à toutes celles et tous ceux qui ont réagi, par différents moyens, à notre sondage ! Livres et mobiliers devront encore attendre, mais certains matériaux pourront servir bientôt. La matinée du **29 mars** dernier a vu naître un collectif motivé et ce beau projet reprend son élan. En accord avec notre municipalité, la joyeuse équipe a sollicité l'aide des architectes du CAUE29.

Ces derniers, Alexis Prigent et Hélène Galle, se sont déplacés le **4 juin** pour rencontrer élus et membres du collectif avec un document d'étude présentant toutes les possibilités et difficultés à prendre en compte ainsi que deux budgets avec et sans chantier participatif. Sans surprise, la version « avec » permet de faire quelques économies et, avantage très appréciable, de rapprocher les habitants de notre commune autour de la création d'un tiers-lieu*.

Pour résoudre le problème de l'humidité dans le bâtiment, nous aurons le plaisir de recevoir ce 23 juillet Georges Lemoine, spécialiste du bâti ancien à Tiez Breiz, pour une visite conseils.

Si vous souhaitez rejoindre notre aventure et ajouter votre pierre à l'édifice, ce mois de juillet sera le moment idéal lors des deux premières sessions de nos chantiers participatifs consacrées au curage (enduit + faux plafond).

Session 1 : le mercredi 23 juillet (9h00-12h00) et le jeudi 24 juillet (9h00-12h00 et 13h30-16h30)

Session 2 : le mercredi 30 juillet (9h00-12h00 et 13h30-16h30) et le jeudi 31 juillet (9h00-12h00 et 13h30-16h30)

IMPORTANT ! Sur le chantier pensez à porter des vêtements et chaussures adaptés ! Vos outils et équipements sont aussi les bienvenus : marteau, perceuse (à percussion), marteau piqueur, burin et brouette, pelle, balai, aspirateur pro... sans oublier vos idées et votre bonne humeur !

Pour nous contacter :



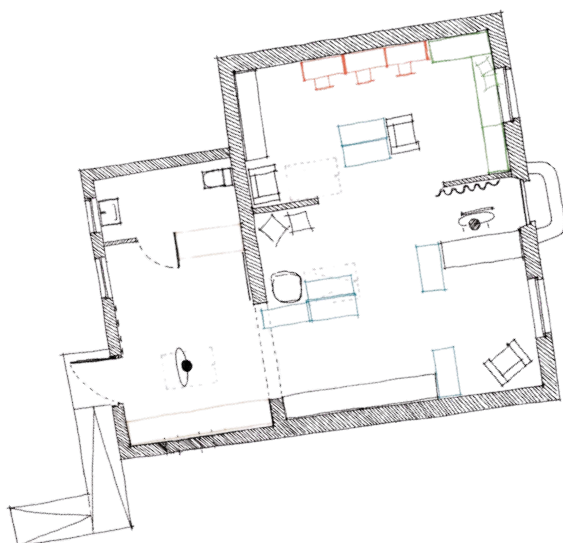
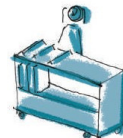
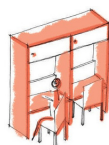
katalenn@gozmail.bzh



Levraoueg Plouie – Bibliothèque de Plouyé

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61574891872689>

La presse locale a parlé de notre projet ! Mille mercis encore au Télégramme qui a consacré un bel article de pleine page aux préparatifs de la réunion du 29 mars et compte suivre les aventures de notre petite bibliothèque.



Proposition de futur aménagement



Les participants à la réunion publique, organisée **samedi 29 mars**, ont échangé et évoqué des pistes pour réaménager et redynamiser la bibliothèque.

Repas des Aînés - 2 juillet 2025

Ambiance champêtre & conviviale

Cette année encore, les plus de 70 ans ont pu se retrouver autour du traditionnel repas des Aînés. Celui-ci, préparé avec soin par Élodie, agente communale a remporté un franc succès auprès des convives.

Au menu, pavé de saumon avec sa sauce hollandaise en entrée suivi d'un suprême de pintade accompagné d'un gratin dauphinois et en dessert, une délicieuse charlotte aux fruits rouges préparée par Monsieur Loïc Le Roux de l'Auberge de l'Est à l'Ouest située à Poullaouën.

Au passage, toute l'équipe municipale remercie encore une fois très chaleureusement Monsieur Le Roux pour le prêt gracieux de ses étuves sans lesquelles ce repas n'aurait pu se faire.



Tirage au sort de la tombola effectué par la main innocente de M. Roger Le Sinq



C.C.A.S. - Café Ludique

Des séances toujours très addictives

Au fil des années, le **Café Ludique** avec ses rencontres mensuelles a su s'imposer en s'adaptant aux passions de chacun.

Ainsi, certains s'adonnent aux plaisirs d'une partie de cartes, d'autres à des loisirs plus créatifs, mais tous apprécient de se retrouver pour partager un bon goûter.

Comme vous le savez, cette activité a été créée pour palier à la disparition du Club du 3ème âge et ainsi, tenter de maintenir un lien avec les habitants, toutes générations confondues.

Nous sommes convaincus que le lien social est un des secrets de la longévité et du **"bien vieillir"**. Lutter contre l'isolement et la solitude est un des enjeux majeurs d'une petite commune rurale telle que Plouyé.

Aussi, n'hésitez pas à participer à cette aventure dès la rentrée prochaine. L'activité est gratuite et sans engagement. Vous venez selon vos disponibilités.



Goûter de Pâques

Anniversaire de notre doyenne

"Mimi" fête ses 101 ans !

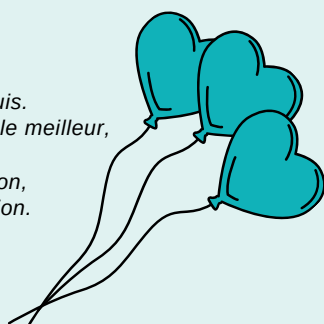


Notre doyenne

Cette année, à l'occasion du **101ème anniversaire** de notre doyenne, Marie Pouliquen, l'équipe du C.C.A.S. de Plouyé a souhaité lui rendre hommage au travers de ces quelques vers :

*Un siècle et un an, quel beau parcours,
Tant de souvenirs et de doux retours.
Tes années sont un livre riche en récits,
Où chaque chapitre est un moment de vie exquis.
Pour ton anniversaire, nous te souhaitons tout le meilleur,
Des journées pleines de joie et de chaleur.
Joyeux 101ème anniversaire, femme d'exception,
Que chaque instant soit une nouvelle bénédiction.*

Joyeux anniversaire "Mimi" et longue
vie à toi !





École primaire

Une année haute en couleur



Cette année encore, les activités n'ont pas manquées pour nos petits élèves, qui se sont révélés être de grands artistes.

Entre la confection des gâteaux à l'occasion des anniversaires dont un aperçu vous est dévoilé sur les photos ci-contre, ou encore les ateliers de danse et de lutte où les enfants ont pu s'exprimer, sans compter toutes les œuvres réalisées lors des séances de loisirs créatifs !



Petites chouettes confectionnées pour le sapin



Un peu de danse



Activité Gouren maternelle / CP



Visite dans la Halle Ouverte - exposition

Jedi 3 juillet, profitant du soleil et de la sortie scolaire des plus grands au rugby, les maternelles ont pu se détendre durant la pause méridienne et partager un repas au grand air, dans le jardin attenant à l'école.

Un avant goût de vacances bien apprécié par les enfants.



Amicale Laïque

Une nouvelle année scolaire qui se termine

Collecte des journaux

L'Amicale remercie à nouveau tous les habitants (de Plouyé et de ses alentours) pour avoir apporté leurs journaux lors des 5 collectes organisées sur l'année scolaire 2024-2025.

Cela permet de financer une partie des déplacements et activités des élèves.



Le Cirque français

Le Cirque Français s'est installé sur le stade communal en face de l'école **le samedi 7 juin**, avec l'aide de plusieurs parents venus prêter mains fortes. Les enfants ont commencé les ateliers le mardi 10 juin, et ce tout au long de la semaine. Le spectacle a été présenté par nos artistes en herbe, devant un public conquis, **le vendredi 13 juin, de 19h à 21h**.

L'Amicale Laïque remercie :

- le Cirque Français pour leur professionnalisme et leur bienveillance tout au long de cette semaine d'apprentissages.
- la mairie de Plouyé et les enseignants de l'école pour la mise en œuvre de ce projet.
- l'ensemble des bénévoles, fidèles aux postes comme à chaque fois, sans qui un tel évènement n'aurait jamais pu avoir lieu.

Et surtout, **FÉLICITATIONS** à tous nos jeunes artistes qui ont été incroyables !!!



SUIVEZ-NOUS :



Amicale Laïque de Plouyé



Amicale Laïque de Plouyé



Un nouveau bureau à élire pour l'année prochaine

Cette année, Rozenn, Sabine et Mélissa composaient le bureau de l'Amicale. Nous remercions sincèrement tous les parents qui nous ont aidé tout au long de l'année.

L'année prochaine, c'est un nouveau bureau qui devra être élu. Cela sera l'occasion d'apporter un nouveau souffle à l'association. Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact auprès des membres du bureau actuel.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de Plouyé, qui aura lieu courant **septembre 2025**, et qui est ouverte à tous (et non pas aux seuls parents d'élèves)

Merci.

T.T.A.L. Huelgoat - Plouyé

Clap de fin pour la saison 2024-2025 pour le TTAL et ses 45 licenciés.



À l'issue du championnat qui a pris fin le 17 mai, la pré-régionale, la D1 et la D4 se maintiennent dans leur division. La D2 qui était montée à la fin de la phase aller redescend en D3 et l'équipe jeune qui, après être montée en D3 à la mi-saison, finit à une belle 2ème place.

La saison prochaine, il est prévu d'inscrire une nouvelle équipe en D5 pour permettre aux joueurs de la section loisir de se lancer dans la compétition.

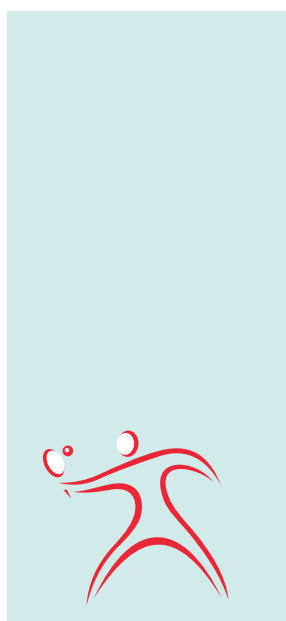
Il est également prévu qu'un entraîneur du Comité vienne faire 2 séances par mois d'entraînement dirigé pour les jeunes et au vu de l'effectif en fin de saison et de l'engouement, il y aura sans doute une 2ème équipe jeune la saison prochaine.

Le 15 juin dernier, le club a reçu les finales départementales à Huelgoat, c'était l'occasion pour les 4 meilleures équipes de chaque division de se confronter pour le titre de champion du Finistère.

Fin août, le TTAL organisera une nouvelle fois un repas pour le pardon avant de reprendre le chemin de la table.

Il est toujours possible (jeunes et adultes) de venir découvrir le tennis de table :

contact : Adrien Plassart au 06 37 73 57 96 ou Laurent Le Bris au 06 16 18 41 05.



Dictée Plaisir

Le cap de la 70ème est passé !

Le **21 juin**, malgré une chaleur accablante, trente passionnés d'orthographe ont participé à la salle polyvalente de Plouyé à la **70ème Dictée Plaisir** sous la houlette de l'animateur Roger Lostanlen.

L'activité, démarrée en 2018, poursuit son bonhomme de chemin dans la convivialité et la bonne humeur, le but étant de faire des progrès et de passer un bon moment.



Ouverte à tous au rythme d'une fois par mois, la dictée s'interrompt pour une pause estivale et redémarrera le samedi 20 septembre à 16h00 toujours à la salle polyvalente.

Bel été à tous !

Hélène CONAN.



Photo source : Le Télégramme

Rappel des consignes de tri sélectif

Monts d'Arrée Communauté vous informe

Depuis le 1er janvier 2022, **Monts d'Arrée Communauté** rappelle que tous les emballages se trient. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.



Vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans la **colonne de tri sélectif** : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.



Les emballages en **verre** sont à déposer dans la **colonne à verre**.

Recette de cuisine

Brochettes de poulet à l'indienne



Ingrédients pour 6 personnes :

750 grammes de blancs de poulet
 2 gousses d'ail écrasées
 ¼ d'oignon haché
 1 cuillère à soupe de gingembre haché
 3 cuillères à café de coriandre fraîche
 2 cuillères à soupe de jus de citron vert
 3 cuillères à café de mélange d'épice « Garam masala »
 3 cuillères à café de cumin moulu
 1 yaourt nature
 1 cuillère à café de sel
 12 piques à brochettes

Mode opératoire :

1. Couper le poulet en dés de 3cm. Dans un robot, préparer la marinade : mixer pendant 5 secondes l'ail, l'oignon, le gingembre, la coriandre, le jus de citron et les épices (garam masala et cumin moulu), saler puis ajouter le yaourt et mixer de nouveau pendant 5 secondes.
2. Enfiler les morceaux de poulet sur les piques à brochettes et déposer celles-ci dans un grand plat. Couvrir les brochettes avec la marinade en veillant à ce que tous les morceaux de poulet soient en contact avec la marinade, mettre un film alimentaire sur le plat et laisser reposer au réfrigérateur pendant quelques heures (toute une nuit, c'est encore mieux).
3. Préchauffer le four en position grill pendant 15 minutes. Retirer l'excédant de mélange sur les morceaux de poulet ; conserver la marinade.
4. Placer les brochettes sur une plaque et enfourner pendant 7-8 minutes retourner les brochettes et faire cuire à nouveau 7-8 minutes.
5. Faire chauffer la marinade restante à feu doux dans une casserole et laisser réduire jusqu'à obtention d'une sauce onctueuse et orangée.
6. Disposer les brochettes dans un plat, parsemer de feuilles de coriandre et servir accompagné de la sauce, d'une salade concombre, carottes et de riz basmati et pourquoi pas de cheese naan ?.

Les tumulus à l'école de Plouyé

Notre bibliothèque est peut-être en sommeil, mais elle n'est pas complètement endormie.

Après « Faire forêt » en 2023 impliquant toute l'école, elle a proposé une animation aux élèves de CM1-CM2 afin de les sensibiliser à la richesse archéologique dans notre commune à l'aide de Marion, Elodie, Estelle et Clément, étudiants en Master 2 médiation du patrimoine à Rennes 2 qui sont intervenus en janvier avec une activité ludique.

Le clou de la médiation ayant passionné nos jeunes apprentis archéologues fut la réalisation de maquettes de tumulus. Les quatre médiateurs espèrent avoir apporté aux élèves des informations précieuses et avoir suscité de l'intérêt et de la fierté pour le patrimoine archéologique de leur territoire.

Un grand merci aux élèves enthousiastes et aux personnels de l'école pour cette enrichissante expérience !

Reportage photo ici



C'hoari e brezhoneg / Jeu en breton

Ar frouezh

Pour la version française et le jeu Memory scannez le QR-Code



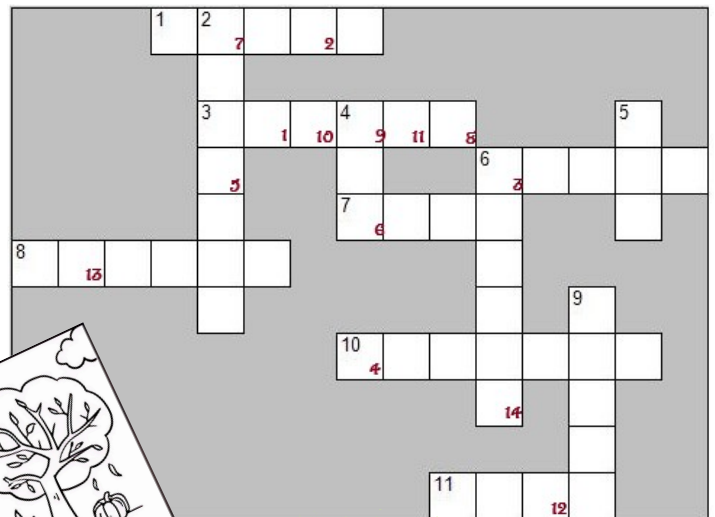
Scannez-moi



Setu deuet an hañv ha frouezh e-leizh a gaver er marc'had. 12 (daouzek) ane'e a welit a-us. Klokait ar frazennoù amañ dindan gant anvioù e gwer ar frouezh ha skrivit ane'e e kael ar gerioù-kroaz. Ma vint plaset mat e c'hallit sevel ur frazennig gant al lizherennoù niverennet (e ru).

1. ... a gavan mat.
2. Er goañv e tebran ...
3. ... a zebran alies.
4. ... a zebran en hañv.
5. ... ne gavan ket mat.
6. (a-blom ↓) ... a gavan mat.
6. (a-blaen →) ... a gavan mat.
7. ... a gavan mat.
8. ... a zebran en hañv.
9. En diskar-amzer e tebran ...
10. ... a zebran en hañv.
11. En diskar-amzer e tebran ...

Gerioù-kroaz gant ar frouezh

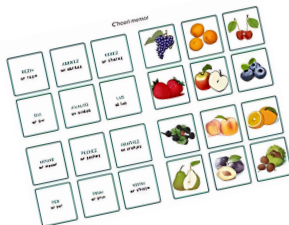


Ar frazenn (Kuzhet eo an diluz er c'hannadig)

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.

9.	10.	11.	12.	13.	14.

Ma fell deoc'h pleustriñ evit delc'her soñj eus ar c'herioù, kavit amañ ur c'hoari. Un nebeud follenoù vo lakaet e kerz an holl en ti-kêr



Penaos c'hoari ? Didroc'hit ar c'hartennoù-skeudennoù hag ar c'hartennoù-gerioù. Lakait ane'o war an daol tu kuzhet. Troit 2 gartenn (ur skeudenn hag ur ger) ; ma ya asambles an 2 gartenn, tennit kuit ane'e ; ma ne glotont ket, lakait ane'e tu kuzhet en-dro. Kendalc'hit ar mod-se betek ma vo kavet an holl divgartenn.

Geriadurig / Mini-dico :

a gavan mat = j'aime
ne gavan ket mat = je n'aime pas
a zebran/e tebran = je mange

En diskar-amzer = En automne
Er goañv = En hiver
En hañv = En été

a-blaen = horizontalement
a-blom = verticalement
alies = souvent



Ha c'hoant peus da selaou tud ha yezh Kreiz Breizh ? Plijadur 'po war ar chadenn « Brezhoneg Bew »

<https://www.youtube.com/@BrezhonegBew>



Mairie de Plouy - 5 rue de la mairie 29690
contact@mairie-plouy.fr



SCANNEZ MOI

Téléphone : 02 98 99 70 07
Site internet : www.mairie-plouy.bzh/